

ACCIDENT

survenu à l'hélicoptère immatriculé F-OGUZ

Événement :	collision avec un oiseau, chute du passager.
Causes identifiées :	passager non attaché, fermeture de la porte sans verrouillage.

Conséquences et dommages : passager décédé, porte arrachée.

Aéronef : hélicoptère Eurocopter AS 350 B2 "Ecureuil".

Date et heure : mardi 28 octobre 2003 à 15 h 35.

Exploitant : société de travail aérien.

Lieu : Maripasoula ,(973) lieu-dit "Grand-Carbet".

Nature du vol : mise en place.

Personnes à bord : pilote +1.

Titres et expérience : pilote, 47 ans, PPH de 1986, 6 580 heures de vol dont 54 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 070° / 04 à 10 kt, visibilité 10 km, SCT à 2 300 pieds, QNH 1 012 hPa.

Circonstances

Le pilote effectue une mise en place sur l'hélisurface de Grand-Carbet en vue d'un transport à l'élingue entre Grand-Carbet et Dorlin.

Le pilote est en place avant droite, il n'y a pas de siège avant gauche et un passager se trouve dans l'habitacle à l'arrière. Le pilote indique qu'il a demandé au passager de pousser le filet destiné au transport à l'élingue vers l'avant gauche afin de libérer de la place pour l'embarquement d'un second passager à Grand-Carbet.

A 1 600 mètres de l'arrivée, à environ 150 mètres du sol, alors que le passager s'affaire sur le plancher et que le pilote a son attention distraite par le rangement du filet, un rapace de type "Urubu" d'environ un mètre cinquante d'envergure traverse la bulle en plexiglas avant gauche et vient heurter le passager au visage. Ce dernier tombe à l'extérieur de l'hélicoptère. La porte latérale gauche est arrachée au cours de l'événement.

Le rôle du passager pour le vol considéré n'a pas pu être clairement défini. Il apparaît cependant qu'au moment de l'accident, il n'était pas attaché.

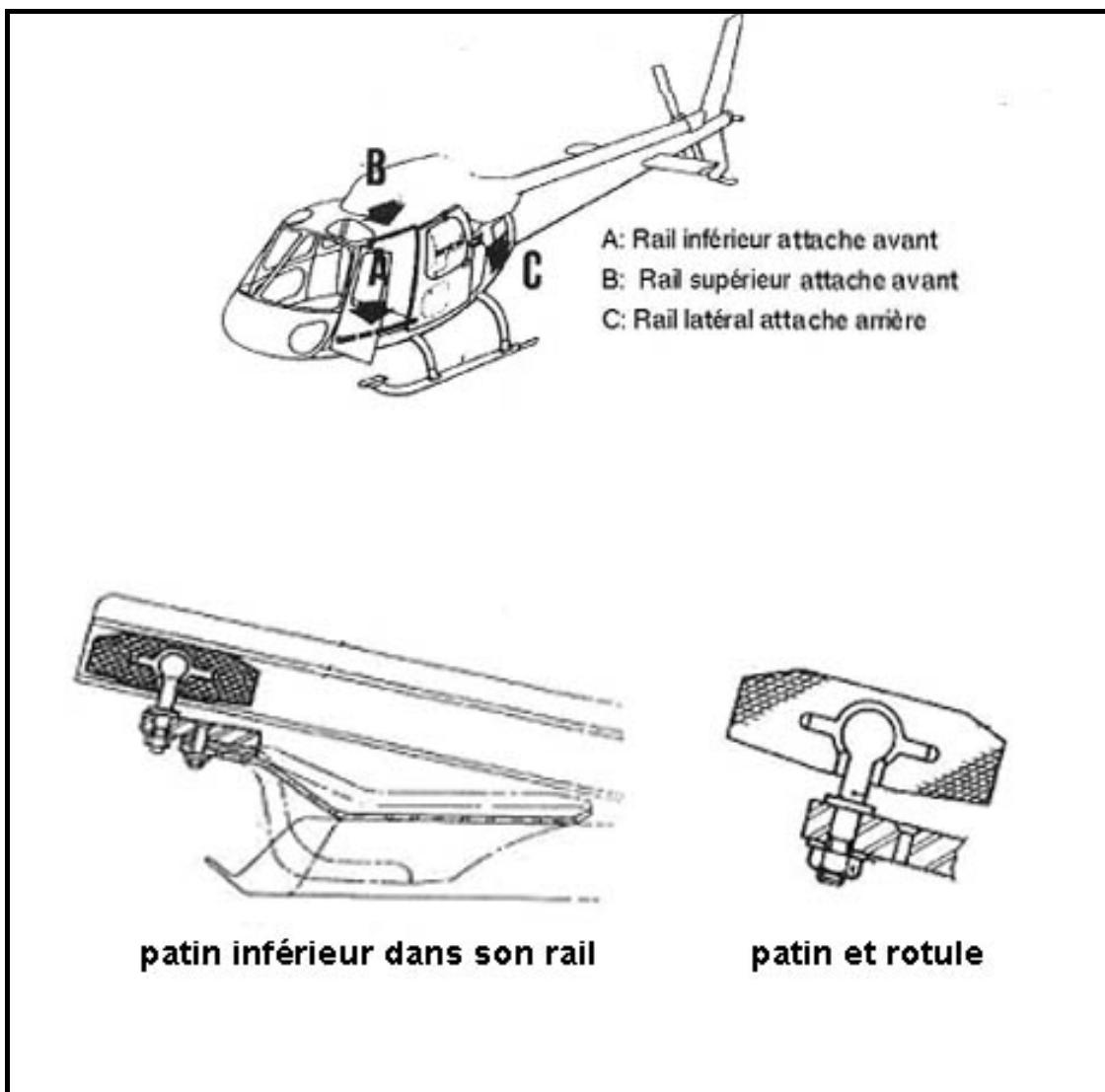
La porte latérale gauche est démontable. Elle est retenue par une rotule guidée par un patin coulissant dans le rail inférieur (*voir schéma annexe 1*).

Le patin inférieur gauche est retrouvé partiellement sorti de son rail "*voir photographie annexe 2*" ce qui permet de libérer la rotule et d'extraire la porte de ses attaches

avant. La porte ainsi libérée a pu basculer dans le vide et l'attache arrière s'est rompue.

Le patin est sorti de son rail sous un effort de l'intérieur vers l'extérieur, probablement dû au poids du passager. La position du patin et l'absence de marque au niveau des logements des trois doigts de verrouillage indiquent que la porte était vraisemblablement fermée mais non verrouillée.

Annexe 1



Annexe 2



patin avant gauche sorti de son rail